



## MANIFESTE

Démontrer que nos campagnes, nos petites et moyennes communes sont des territoires d'avenir : c'est le pari et le sens du combat mené par le mouvement des Nouvelles Ruralités.

Élus, acteurs économiques, universitaires, citoyens se rassemblent pour l'avenir des territoires.

De la Nièvre à la Maurienne, du Grand Est au Limousin, de la Savoie au Centre, en passant par l'Ardèche, l'Auvergne ou les Pyrénées, les territoires ruraux font aussi la richesse de la France. Riches de ce qu'ils sont et de ce qu'ils désirent, les territoires ruraux additionnent de nombreux atouts, potentialités et capacités d'innovation qui doivent être pris en considération au regard de la contribution qu'ils peuvent apporter au développement local mais aussi global dans ce pays.

650 participants venus de 43 départements de France (dont 150 élus) se sont réunis le 5 juin 2014 à Nevers lors des Etats Généraux des Nouvelles Ruralités. Ils ont débattu, se sont concertés, ont constaté le déséquilibre existant entre les territoires ruraux et les territoires urbains. C'est pourquoi, ils ont collectivement interpellé le gouvernement français.

La création, quelques mois plus tard, d'un ministère de la Ruralité associé à celui du Logement et de l'Egalité des territoires, puis la création - à l'issue des Assises de la Ruralité - du Comité interministériel aux ruralités (46 mesures publiées en mars dernier) ont été les signes encourageants d'une reconnaissance des territoires ruraux et de leurs spécificités. Ils nous ont confortés dans notre engagement pour les Nouvelles Ruralités.

Au-delà de cette avancée qui a permis à nos élites et à nos décideurs de commencer à repenser leur représentation du monde rural, nous souhaiterions un vrai passage à l'acte de la part des autorités de l'Etat.

Nous souhaiterions une politique publique solide, sincère, équitable, sans condescendance, en faveur des territoires ruraux. Celle-ci pourrait trouver son



Crédit photo MB - Assemblée Nationale - 6 octobre 2015

cadre dans une loi d'orientation sur l'avenir des territoires ruraux à l'instar de la loi sur la politique de la ville adoptée en début d'année.

Les Nouvelles Ruralités doivent être prises en compte dans chacune des politiques publiques conduites par l'Etat, l'Union européenne mais aussi par les futures grandes régions créées par la loi du 16 janvier 2015.

La nouvelle donne territoriale, qui sera une réalité à partir du 1er janvier 2016, va entraîner une réorganisation des services des régions et de l'Etat. Elle pourrait être l'occasion d'élaborer, de construire, de concrétiser de nouvelles solidarités, de nouveaux équilibres entre les pôles ruraux et urbains au sein de ces futurs grands ensembles.

La Conférence Internationale sur le Climat qui se déroulera à Paris en fin d'année 2015 constitue aussi une excellente opportunité pour valoriser les solutions mises en œuvre dans les territoires ruraux afin d'assurer la transition écologique de leur développement.

La population rurale, c'est un habitant sur deux à l'échelle de la planète et leurs activités sont les premières concernées par les effets du dérèglement climatique.

Par essence même, contribution au captage du carbone, développement des énergies renouvelables, ils ont vocation à apporter des réponses à ce changement.

Les Nouvelles Ruralités sont une alternative à la pensée unique de la mondialisation.

La production de richesse sur les territoires ne se limite pas à la production industrielle.

A l'opposé de la concentration du capital et de la gouvernance, à l'opposé des fusions et de la massification, nous proposons au sein des Nouvelles Ruralités : le respect des spécificités locales, des structures à taille humaine, une économie des courtes distances, un autre rapport au temps et à l'espace, un autre rapport à l'Autre, une qualité de vie. En somme, un autre avenir... Car les territoires ruraux sont porteurs d'avenir et de Bonheur Intérieur Brut.

Mettre en lumière les habitants, les citoyens des territoires ruraux, s'attacher aux invisibles, c'est renouveler le débat sur la solidarité qu'elle soit territoriale ou humaine. Sans



tourner le dos aux grands dispositifs de protection sociale, les territoires ruraux mettent aujourd'hui en œuvre des réseaux originaux conjuguant proximité et soutien aux plus fragiles.

Leurs caractéristiques démographiques les placent en précurseurs et en expérimentateurs de ce que sera la société à l'échelle nationale, en particulier en matière de vieillissement. La structuration de la solidarité entre les territoires fait aujourd'hui débat. Si l'Etat met en œuvre des dispositifs de péréquation financière, ceux-ci sont impuissants tant ils sont complexes. Ils ont aussi déresponsabilisé les territoires : une métropole ne peut pas s'affranchir de sa responsabilité vis-à-vis des espaces qui lui fournissent ses ressources énergétiques, alimentaires...

La cohérence d'aménagement créée à travers les outils de solidarité et de cohésion territoriale (SRADDT, SCOT...) doit s'accompagner de la mise en place de coopérations concrètes et contractualisées entre les territoires selon leurs projets et leurs priorités.

Il nous faut désormais consolider, amplifier, embellir ce mouvement des Nouvelles Ruralités.

La forte mobilisation de toutes les forces vives a mis en évidence la nécessité de ne pas se limiter aux seules dimensions, départementale et institutionnelle, mais de s'ouvrir plus largement encore pour que les propositions portées par les Nouvelles Ruralités soient sérieusement prises en considération.

Il appartient à tous les habitants des territoires ruraux, mais également à ceux des grandes villes (tant nos interdépendances économiques et géographiques sont évidentes), de se saisir de ce sujet pour qu'il trouve enfin sa place dans le débat public.

Citoyens, acteurs associatifs et économiques, chercheurs, élus locaux et parlementaires... La ruralité, c'est une belle affaire pour la France d'aujourd'hui et de demain. C'est l'affaire de TOUS !

C'est pourquoi il nous paraît vital de mettre en place une association nationale afin de fédérer l'ensemble de ceux et celles qui souhaitent relever ce Grand Pari des Nouvelles Ruralités.

**Patrice JOLY**  
Président de l'Association Nationale Nouvelles Ruralités